

# CONCOURS

## SOLDES DE JANVIER 2022

### Règlements de Participation

#### 1- COMMENT PARTICIPER

- 1.1 Pour participer, il suffit d'effectuer un achat chez les commerçants du Carrefour du Nord entre le 3 et le 31 janvier, de balayer le code QR disponible au comptoir du Service à la clientèle à la cour centrale à l'aide de son téléphone intelligent, de remplir le court formulaire de participation en ligne et de téléverser la facture de son achat. Le lien du formulaire du concours est également accessible sur le site web du Carrefour du Nord et sur notre page Facebook.
- 1.2 Les clients peuvent compléter le sondage plusieurs fois par jour sur présentation d'un reçu daté entre le 3 et le 31 janvier 2022. Chaque reçu est admissible une seule fois pour toute la durée du concours. Plus vous magasinez, plus vous avez de chances de gagner.
- 1.3 Ce concours est ouvert à tous les résidents de la province de Québec, âgés de 18 ans et plus dont les véritables prénoms, noms et adresses civiques apparaissent sur le formulaire de participation. Les utilisateurs de noms d'emprunt, de noms « porte-bonheur », de noms de personnes âgées de moins de 18 ans ou de toute autre substitution de nom ne pourront bénéficier du prix.
- 1.4 La durée du concours « Soldes de janvier 2022 » est de 4 semaines, soit du lundi 3 janvier au lundi 31 janvier 2022 inclusivement.
- 1.5 Les employés des boutiques, des magasins, des restaurants, des commerces et tout locataire du Carrefour du Nord ainsi que les employés du Carrefour du Nord sont admissibles à ce concours.

#### 2 - DESCRIPTION DES PRIX

Un total de 400 \$ en prix, soit quatre (4) cartes-cadeaux du Carrefour du Nord d'une valeur de 100 \$ chacune. Les prix sont remis aléatoirement parmi tous les participants ayant téléchargé leur facture d'achat et complété le formulaire de participation en ligne. Les prix sont non monnayables, non échangeables et non transférables.

#### 3 - ATTRIBUTION DU PRIX

- 3.1 L'attribution des prix se fait de façon aléatoire, à la manière d'un tirage au sort. Chaque participation équivaut à une chance de gagner. Les prix seront attribués à raison d'un tirage par semaine pendant quatre semaines. Les tirages auront lieu les mercredis 12, 19 et 26 janvier ainsi que le lundi 31 janvier.
- 3.2 Toute participation est assujettie à une vérification pour fins d'admissibilité.
- 3.3 Toutes les décisions prises par le Carrefour du Nord seront sans appel. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations au total.
- 3.4 Ce concours est assujetti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

#### 4 - ACCEPTATION DU PRIX

- 4.1 La personne gagnante devra accepter le prix tel qu'il est décrit dans les règlements du concours. Si le prix n'est pas réclamé dans les délais et suivant les conditions stipulées dans ces règlements, le prix ne pourra plus être réclamé ultérieurement et sera ré attribué.
- 4.2 Chaque gagnant sera contacté par courriel et devra récupérer son prix en personne, au comptoir du service à la clientèle à la cour centrale du Carrefour du Nord. Aucun envoi postal du prix ne sera autorisé.

Pour remettre le prix, le gagnant devra compléter et signer le formulaire de déclaration et d'exonération et fournir une pièce d'identité avec photo.

4.3 En prenant livraison de son prix, le gagnant ou la gagnante dégage le Carrefour du Nord, ainsi que leurs agences de publicité et de promotion, de toute responsabilité à l'égard de ce prix ou de son utilisation.

## **5 - PUBLICITÉ**

5.1 Toute personne qui réclame un prix consent à ce que son nom et sa photographie puissent être utilisés à des fins publicitaires sans aucune contrepartie autre que ce prix.

5.2 Le nom de la personne gagnante sera disponible au bureau d'administration du Carrefour du Nord.